



# **Entreprise et pauvreté : qualification de la "double-peine" et enjeux pour les entreprises**

avril 2011

THE BOSTON CONSULTING GROUP

# Rappel des objectifs : factueliser la "double-peine" et identifier les mécanismes sous-jacents

## Contexte de l'étude

- **La société de consommation engendre des mécanismes qui pénalisent les consommateurs pauvres**
  - Existence de barrières à la consommation selon le niveau d'équipement du consommateur (e.g. en moyens de communication ou de paiement)
  - Réalisation d'arbitrages dans un contexte d'information incomplète ou imparfaite à la disposition du consommateur
  - Refacturation au consommateur des coûts induits, directs et indirects (e.g. coûts de gestion et de distribution, profil de risque...)
- **Ces mécanismes créent un effet "double-peine" pour les consommateurs pauvres, qui s'ajoute à leur capacité financière réduite**
  - *Ils ont un prix d'achat par unité de consommation supérieur à celui de consommateurs plus aisés*

## Objectifs de l'étude

- **Construire une base de faits**
  - Explicitant et quantifiant les enjeux liés à la "double-peine"
- **Identifier les facteurs de "double-peine" et détailler les mécanismes sous-jacents**
  - Mettre en lumière les principaux facteurs de "double-peine"
  - Favoriser le développement de solutions de compensation ou d'annulation de la "double-peine"
- **Sensibiliser les entreprises à la notion de "double-peine" et engager la recherche de solutions**
  - Pertinence d'une communication plus large à discuter

# Messages-clés sur la "double-peine" (1/2)

**La France compte 3,5 millions de ménages (~8 millions de personnes) vivant sous le seuil de pauvreté, et qui ont une marge de manœuvre budgétaire quasi-nulle**

- Définition INSEE du seuil de pauvreté : 60% du niveau de vie médian = ~13% de la population

**Pour ces ménages, l'écart chaque mois entre la génération de dette et la capacité à épargner ou améliorer les conditions de vie se joue à quelques dizaines d'euros**

- Avec la génération potentielle d'un mécanisme de spirale de dette
- Vs la possibilité d'épargner pour anticiper sur les aléas de la vie

**Un facteur économique appelé "double peine" affecte ces ménages : En plus de subir un pouvoir d'achat plus faible, ils peuvent, sur certains types d'achat payer le même bien ou service plus cher par unité de consommation que le consommateur médian.**

**Les ménages pauvres subissent cette "double-peine" sur leurs principaux postes de dépenses**

- 7 catégories de dépenses peuvent présenter plus de 10% de "double-peine" : assurance habitation, téléphonie prépayée, crédits (immobilier et consommation), santé, habitation (loyers du locatif privé, charges collectives)
- Avec au total 2.5 % de "double-peine" en moyenne sur leurs dépenses, et jusqu'à 8% pour certains profils de ménages

**Les ménages s'adaptent à ces contraintes par un choix de non-consommation, par une dégradation des caractéristiques des produits ou services ou par un recours à l'endettement.**

# Messages-clés sur la "double-peine" (2/2)

**La double peine est un effet collatéral d'une offre de biens et services construite pour la population médiane ou de classe supérieure. Elle est liée à différents facteurs non nécessairement exclusifs :**

- Une structure de coût défavorable
- Une structure de prix défavorable
- La loi de l'offre et de la demande
- Un manque d'équipement ou un profil de risque défavorable
- Un recul insuffisant pour gérer une information difficile à obtenir, imparfaite, manquante ou asymétrique

**Des systèmes compensatoires publics (e.g. aides sociales, CMU-C, tarifs "spécial RSA") existent sur certaines catégories de dépenses et permettent de réduire voire d'annuler la double-peine : logement, crédit immobilier, santé**

**Des leviers de compensation de la "double-peine" existent aussi au niveau des entreprises**

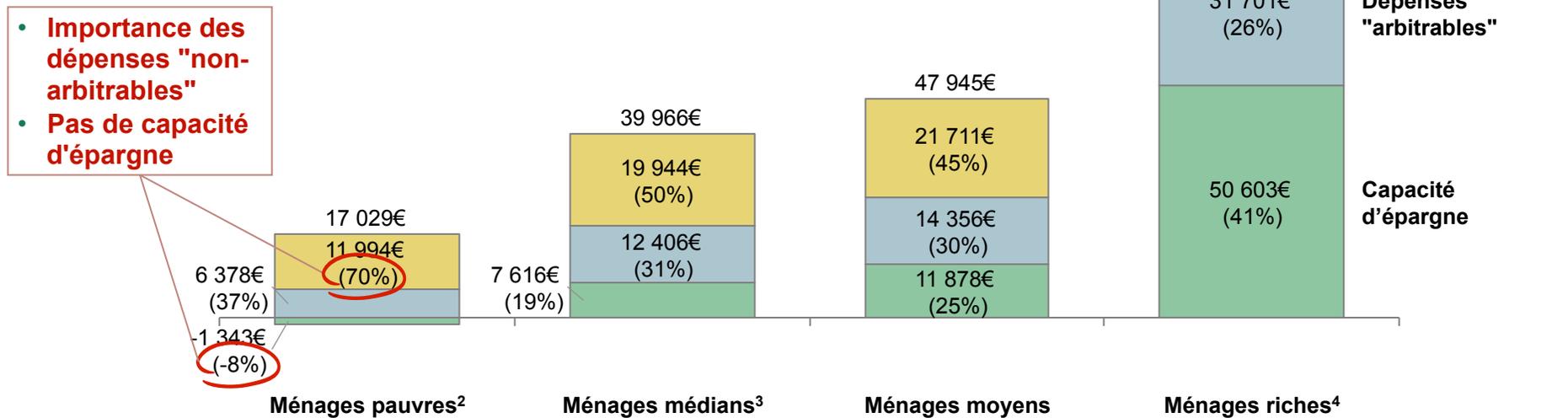
- Adaptation de l'offre "standard" (en termes de produit ou de politique de tarification) pour construire une offre qui ne pénalise pas les consommateurs pauvres
- Mise en place de solutions alternatives pour s'affranchir des barrières qui excluent les consommateurs pauvres de certaines offres
- Rôle d'information / conseil auprès des consommateurs pauvres pour aider l'adaptation de leur consommation à leur besoin

**Cinq secteurs prioritaires ont été identifiés pour travailler sur les ébauches de solutions**

- Logement, assurances, téléphonie mobile, crédit, santé

# Les 3,5 millions de ménages pauvres se caractérisent par une marge de manœuvre budgétaire quasi-nulle

Affectation des revenus<sup>1</sup> du ménage par typologie de dépense (% du revenu)



- Importance des dépenses "non-arbitrables"
- Pas de capacité d'épargne

1. Revenu total = revenus avant transferts + prestations sociales versées (les avantages sociaux en nature sont intégrés dans les dépenses)

2. Assimilés au premier décile de niveau de vie 3. Moyenne des 5° et 6° déciles 4. Assimilés au dernier décile de niveau de vie

Note: une capacité d'épargne négative correspond soit à une diminution des économies (liée aux cas de pauvreté temporaires e.g. étudiants, chômeurs), soit à une vie à crédit

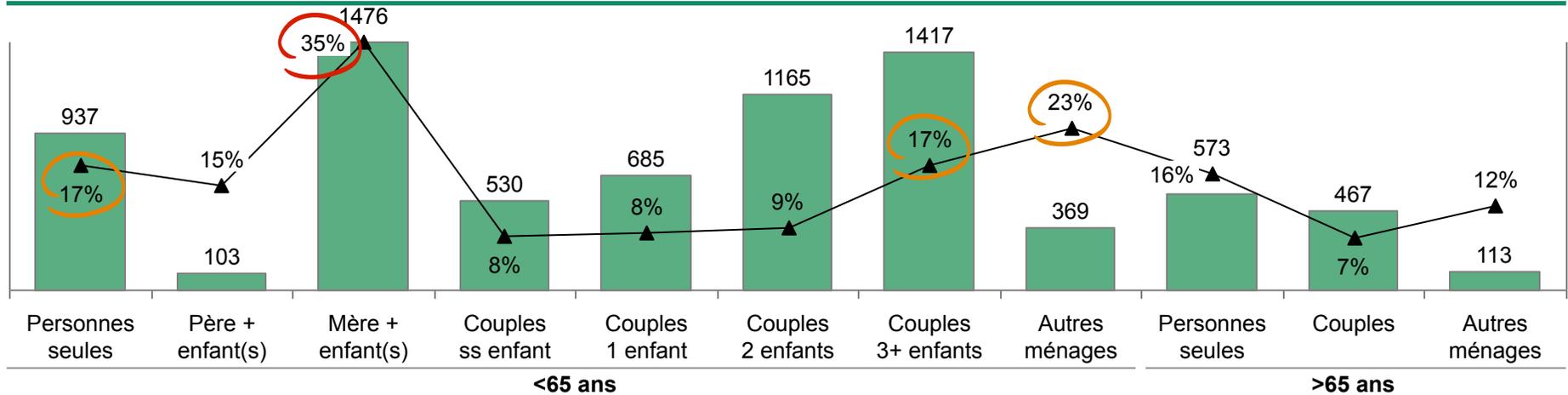
Source : INSEE (données 2006 – en cours d'actualisation) ; définition BCG des catégories de dépenses ; analyse BCG

# Ces ~8 millions de personnes pauvres forment une population hétérogène

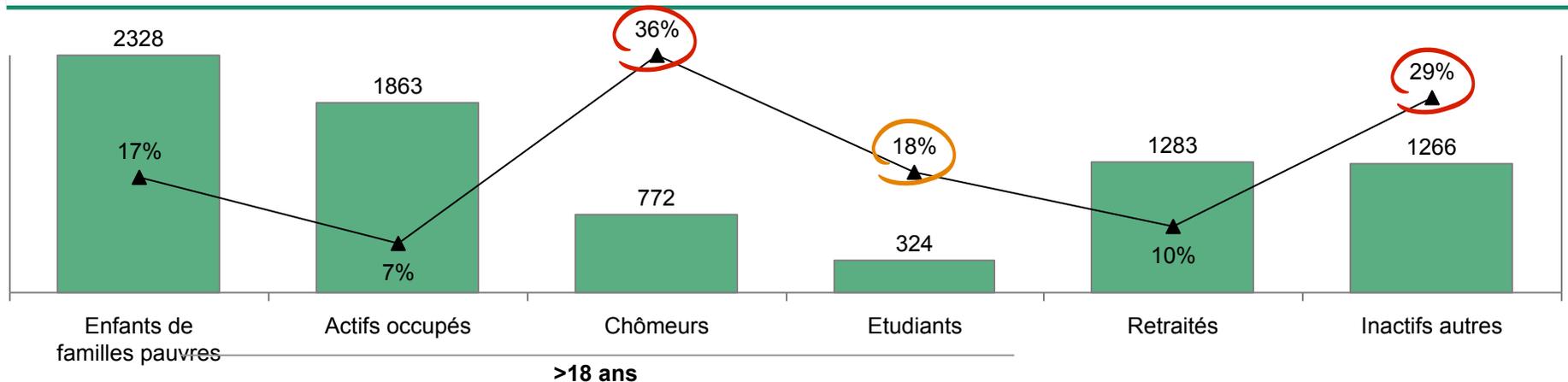
▲ Taux de pauvreté

■ Nombre de personnes pauvres ( en '000)

## Pauvreté selon la structure familiale



## Pauvreté selon l'activité



Note : champ = personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante  
 Source : INSEE (données 2008) ; analyse BGC

# La "double-peine" peut générer jusqu'à 8% de pénalité sur les dépenses contraintes & nécessaires d'un ménage pauvre



**Familles A/A'**



**Famille B**

← 2 cas particuliers, mais pas si rares... →



**Famille C**

## Revenus annuels

**40 000€** (~revenu médian)

## Caractéristiques du ménage

- Locataires du privé (A) / propriétaires (A') d'un appart. de 3 pièces / 90 m<sup>2</sup> (chauffé au gaz) en banlieue
- Possèdent une voiture
- Prêts conso. à hauteur de 10 k€ de biens durables (entre autres)
- Mobiles<sup>2</sup> : forfaits 2 h/mois

**18 500€** (proche du seuil de pauvreté)

- Locataires (parc locatif privé) d'un appartement de 2 pièces / 70 m<sup>2</sup> (chauffé au gaz) en banlieue
- Possèdent une voiture
- Prêts conso. à hauteur de 10 k€ de biens durables (entre autres)
- Mobiles<sup>2</sup> : 2 h/mois en cartes

**18 500€** (proche du seuil de pauvreté)

- Propriétaires (crédit en cours) d'un appartement de 2 pièces / 70 m<sup>2</sup> (chauffé au gaz) en banlieue
- Pas de voiture
- Pas de prêt conso.
- Mobiles<sup>2</sup> : 2 h/mois en cartes

## Coût unitaire (/an)

• Loyer	<b>45€ / m<sup>2</sup> (A)</b>
• Gaz	<b>84,9€ / MWh</b>
• Assurance habit <sup>o</sup>	<b>80€ / pièce</b>
• Prêt immobilier	<b>96€ / m<sup>2</sup> (A')</b>
• Prêts conso.	<b>1041€ / N biens durables</b>
• Téléphone mob.	<b>15€ / heure</b>
• Santé	<b>389€ / soins réalisés</b>

## Coût unitaire (/an) "D<sup>ble</sup>-peine"

52€ / m <sup>2</sup>	<b>+543 €</b>
89,6€ / MWh	<b>+32 €</b>
96€ / pièce	<b>+38 €</b>
nc	-
1374€ / mêmes biens	<b>+165 €</b>
19€ / heure	<b>+150 €</b>
486€ / mêmes soins	<b>+97 €</b>

## Coût unitaire (/an) "D<sup>ble</sup>-peine"

nc	-
89,6€ / MWh	<b>+32 €</b>
96€ / pièce	<b>+38 €</b>
107€ / m <sup>2</sup>	<b>+822 €</b>
nc	-
19€ / heure	<b>+150 €</b>
486€ / mêmes soins	<b>+ 97 €</b>

**TOTAL +1 025 €**

**TOTAL 1 139€**

- **Dépenses contraintes & nécessaires** 19 944€
- **Dépenses arbitrables** 12 406€
- **Capacité d'épargne** 7 616€

Actuel	Sans "d <sup>ble</sup> -peine" <sup>1</sup>
15 040€	14 016€ (+7.3%)
3 459€	3 459€
0€	1 025€

Actuel	Sans "d <sup>ble</sup> -peine" <sup>1</sup>
14 828€	13 689€ (+8.3%)
3 672€	3 672€
0€	1 139€

1. Si les coûts unitaires étaient les mêmes que ceux des familles A/A' 2. Possibilité d'avoir plusieurs abonnements par foyer  
Note : les revenus des familles A' et B' ne leur permettent pas de prétendre aux tarifs sociaux gaz et électricité

# La "double-peine" s'explique par 5 facteurs principaux

Ventilation entre les 2 causes de "double-peine" complexe sans une analyse détaillée avec les entreprises concernées

## 1 Structure de coût défavorable

- Coût unitaire pour l'entreprise supérieur pour les petites quantités consommées par les ménages pauvres

## 2 Structure de prix défavorable

- Mécanisme de tarification pénalisant pour les petites quantités consommées par les ménages pauvres, compte-tenu du mode d'allocation des coûts indirects

## 3 Loi de l'offre et de la demande

- Prix de marché unitaire supérieur pour les petites quantités consommées par les ménages pauvres

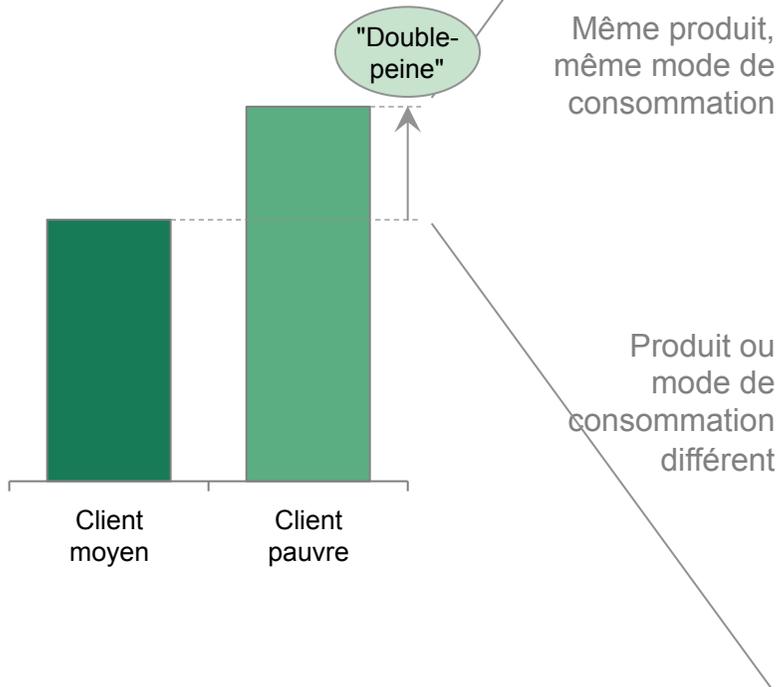
## 4 Manque d'équipement (e.g. voiture, internet, banque...) ou mauvais profil de risque

- Non-accès aux produits / offres plus économiques consommées par les autres clients

## 5 Recul insuffisant pour gérer une information difficile à obtenir, imparfaite ou manquante

- Réalisation de mauvais arbitrages

Prix unitaire payé par les ménages pauvres vs. moyenne



# Avec un impact global de l'ordre de 4% sur les dépenses contraintes & nécessaires

Postes de dépenses étudiés	Poids dans la consom <sup>o</sup> des plus pauvres <sup>1</sup>	"Double-peine" moyenne	Commentaire
• Logement - loyers	21,9%	+8%	• "Double-peine" concentrée sur les locataires du parc privé (+15%) • "Double-peine" sur les charges du parc social (+10%) et le gaz (+6%)
• Logement - charges		+1%	
• Alimentation	15,4%	-	• "Double-peine" portant surtout sur la moindre qualité nutritionnelle
• Transport	9,4%	-	• L'éloignement fait partie d'un compromis avec le prix du logement
• Assurances	6,3%	+3%	• 20% sur l'assurance logement, qui représente ~15% de l'assurance
• Crédit	4,4%	+11%	• Exclusion progressive du crédit, sur-utilisation du crédit conso, financement de logements plus chers au m <sup>2</sup>
• Communication	4,0%	+3.5%	• Lié à l'utilisation des cartes prépayées au-delà de 1h30 / mois
• Santé	2,6%	+20%	• "Double-peine" résultant d'une moins bonne couverture complémentaire
<b>TOTAL</b>	<b>64,1%</b>	<b>+ 2,5% sur la dépense totale</b>	<b>soit + 4% sur les dépenses contraintes &amp; nécessaires</b>

**~500€ de "double-peine" annuelle  
pour 3,5 millions de ménages**

# Des leviers d'action pour l'entreprise existent pour chaque source de "double-peine"

Sources de "double-peine"	Leviers
<b>1</b> <b>Structure de coût défavorable</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Coût unitaire pour l'entreprise supérieur pour les petites quantités</li></ul>	<b>Restructuration de l'offre via une approche "low cost", pour les petites quantités consommées</b> <ul style="list-style-type: none"><li>E.g. pour la téléphonie mobile : pas de terminal ou terminal recyclé, non-disponibilité de la plage 18-20h...</li></ul>
<b>2</b> <b>Structure de prix défavorable</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Mécanisme de tarification pénalisant pour les petites quantités, compte-tenu du mode d'allocation des coûts indirects</li></ul>	<b>Ajustement de la politique de tarification, pour aboutir à un niveau de marge sur coûts directs par unité de consommation équivalent entre les clients pauvres et les autres clients</b>
<b>3</b> <b>Loi de l'offre et de la demande</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Prix de marché unitaire supérieur pour les petites quantités</li></ul>	<b>Participation au développement d'une offre alternative et complémentaire</b>
<b>4</b> <b>Manque d'équipement (e.g. voiture, internet, banque...) ou mauvais profil de risque</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Nonaccès aux produits / offres plus économiques consommées par les autres clients</li></ul>	<b>Développement d'une offre à accès élargi (e.g. forfait téléphonique sans engagement) ou d'une offre alternative</b> <b>Assistance aux consommateurs pauvres pour les aider à remplir les conditions d'accès (e.g. cautionnement, mise à dispo d'un accès internet)</b>
<b>5</b> <b>Recul insuffisant pour gérer une information difficile à obtenir, imparfaite ou manquante</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Réalisation de mauvais arbitrages</li></ul>	<b>Amélioration de la qualité de l'information</b> <b>Assistance aux consommateurs pauvres dans leurs arbitrages (e.g. choix du forfait téléphonique, du bon crédit...)</b>

# 5 secteurs prioritaires ont été identifiés pour initier le développement de solutions avec les entreprises

Postes de dépenses étudiés	Poids dans la conso. des plus pauvres <sup>1</sup>	Systèmes compensatoires	Leviers pour les entreprises
• <b>Logement - loyers</b>	12,8%	 Surcompensation par les aides au logement	 Développement d'offre alternative ou complémentaire
▶ • <b>Logement - charges</b>	9,1%	 Compensation partielle sur l'énergie via les tarifs sociaux	 Leviers sur le prix de l'énergie Peu de levier sur les charges collectives
• <b>Transport</b>	9,4%	 Subvention (voire gratuité) des transports en commun	NC
▶ • <b>Assurances</b>	6,3%	 Aucun identifié	 Leviers sur les prix et l'information / aides au choix
▶ • <b>Crédit</b>	4,4%	 APS pour le crédit immobilier	 Levier sur l'information / aides au choix
▶ • <b>Communication</b>	4,0%	 "Tarifs RSA" peu intéressants	 Leviers sur les prix et l'information / aides au choix
▶ • <b>Santé</b>	2,6%	 CMU, CMU-C, ACS, conventionnement, hôpital public	 Leviers sur les produits mal remboursés (optiques, prothèses)

▶ Secteurs prioritaires

1. Assimilés au 1° décile de niveau de vie  
Source : INSEE (données 2006 – en cours d'actualisation) ; analyse BCG